

Édito



DE JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND,
MAIRE D'ENTRELACS

CHERES ENTRELACIENNES, CHERS ENTRELACIENS,

En cette nouvelle année je voudrais en premier lieu, remercier mon équipe municipale et l'ensemble du personnel communal pour l'engagement et le travail effectué durant cette première partie du mandat ; une implication sans faille autour des différents projets engagés pour la commune : travail de collaboration entre services, avec les bureaux d'étude mais également avec les habitants d'Entrelacs, autour de la requalification du centre bourg d'Albens, de l'implantation de nouveaux commerces ou de professionnels de santé, ou bien autour de la mobilité/circulation/connexion des communes déléguées ou concernant le projet culturel d'Entrelacs. Des travaux de réflexion qui porteront leurs fruits d'ici peu.

Notre volonté de rester au plus près de vous s'est traduite par l'organisation de plusieurs rendez-vous : réunions publiques, travail en atelier, avec les familles également pour le contrat territoire jeunesse ; et vous étiez présents ! Je vous en remercie vivement, c'est comme cela que la politique du territoire peut s'inscrire durablement.

Je veux vous assurer, à nouveau, de mon implication totale à votre service, en restant attentif au développement de la commune, au bien être de ses habitants, des plus jeunes au plus âgés, à la qualité de vie qui fait que nombre de jeunes couples viennent s'installer chez nous.

Une nouvelle année c'est aussi des vœux que je veux vous adresser, vœux de réussite dans vos projets, vœux de santé pour pouvoir les porter, vœux d'espérance et de joie pour appréhender la vie de manière positive et garder la tête froide par rapport aux événements qui nous impactent régulièrement, vœux de fraternité pour que cette belle devise soit l'apanage de nos relations personnelles et collectives.

PORTRAIT D'ÉLUE

Un zoom sur un adjoint, maire délégué ou conseiller délégué sera fait au cours des différentes publications à venir. Pour ce numéro d'ENTRELACS infos, le zoom s'arrête sur la Septième Adjointe.



Psychologue de formation, mère de quatre enfants, GAËLLE JANIN-CHEMINOT manifeste un profond intérêt pour la périnatalité et la parentalité.

En tant qu'adjointe à la Petite Enfance, elle collabore avec les équipes du relais petite enfance, des structures multi-accueil, du lieu d'accueil enfant/parent et avec les assistantes maternelles du territoire.

Elle poursuit l'objectif d'adapter au mieux l'information en direction des parents et développer et diversifier l'offre d'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

Le soutien à la parentalité et l'attention portée au développement de l'enfant sont deux piliers essentiels

de la politique sociale d'une commune. Actuellement, plus de 80 professionnels participent avec les parents à la co-éducation des plus jeunes enfants sur les communes de Saint Ours et d'Entrelacs, soit 57 assistantes maternelles et 25 agents des multi-accueil « Choubidou » et « la Farandole ». Cependant, le recrutement dans ce secteur reste en tension, il paraît donc urgent de promouvoir les métiers de la petite enfance pour envisager sereinement la croissance de nos communes.

Dans cette perspective et pour faciliter les rencontres entre les acteurs du territoire, la commune d'Entrelacs organisera, en mars 2023, la 2^{ème} édition de la Semaine de la Petite Enfance.

COVID-19 LES GESTES BARRIÈRES



ENVIRONNEMENT

A l'heure où les enjeux écologiques et les changements climatiques ne cessent de s'affirmer, la commune marque son engagement à travers ses choix orientés en faveur de la préservation des ressources.

► SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE « EAU, CLIMAT, ON AGIT ! »



«EAU-climat, on agit !» est une opération dont l'objectif est de mettre en œuvre, à l'échelle communale, un plan d'actions visant à adapter les pratiques et les usages de l'eau. Cette opération, portée par les acteurs de l'eau que sont le CISALB, Grand Lac et Grand Chambéry, s'adresse aux services des communes et à leurs citoyens.

En novembre 2022, le conseil municipal a décidé de rejoindre les communes déjà signataires de la convention d'engagement « Eau, Climat, on agit », s'engageant entre autres à économiser l'eau, à mettre en œuvre des solutions de stockage des eaux pluviales, à désimperméabiliser les sols, à réduire les pollutions des rivières, à sensibiliser les scolaires et surtout à poursuivre les actions déjà entreprises.

La signature de la convention cadre permettra à la commune de bénéficier du soutien technique et administratif du CISALB, de Grand Lac et de Grand Chambéry avec pour objectif de bénéficier du financement de certaines actions par l'Agence de l'eau.

Les services techniques ont adapté depuis plusieurs années leurs méthodes d'entretien des espaces verts et de fleurissement : enherbement des cimetières, zonage des tontes, massifs de vivaces, utilisation de paillage dont autant de pratiques déjà mises en œuvre sur le terrain.

► Réduction des consommations d'énergie de l'éclairage public

Depuis 2020, la commune s'est engagée dans une démarche de réduction de ses consommations d'électricité. La première action forte a consisté à rénover l'ensemble du parc d'éclairage public de territoire par le biais d'un marché global de performance énergétique conclu avec la société CITEOS.

A ce jour, la totalité du parc est constitué de points lumineux à source Leds et fonctionne selon des plages d'abaissement de puissance qui permettent de réduire considérablement les consommations tout en assurant un éclairage minimal sécurisant les circulations sur le domaine public.

Bien sûr, à l'annonce de la crise énergétique en cours, l'équipe municipale a été souvent sollicitée par les administrés pour procéder à une extinction complète de l'éclairage public la nuit. La question a été étudiée mais il s'avère que la reprogrammation des éclairages en place (initialement programmés en usine avant leur installation) représente aujourd'hui un investissement bien trop important au regard du bénéfice énergétique projeté.

Quant aux illuminations festives, peu consommatrices d'énergie, la commune a fait le choix de maintenir leur mise en lumière afin de maintenir la magie de Noël.

► Et dans les bâtiments ? Remplacement des éclairages et réduction des consignes de chauffage.

De façon assez systématique, les points lumineux des bâtiments présentant des dysfonctionnements sont remplacés par des luminaires Leds dans le cadre de l'entretien courant assuré par les services techniques. De même, tous les travaux de réaménagement de locaux (tels ceux du centre administratif qui viennent de s'achever) intègrent le remplacement de l'éclairage par des sources Leds.

La réduction des consignes de chauffage est également un levier d'économies d'énergies important sur lequel la commune compte. A ce jour, les services, les usagers des bâtiments ainsi que ceux des écoles sont invités à respecter une température de chauffe des locaux à 19°C. La commune projette en parallèle de programmer des travaux d'installation de systèmes de régulations sur plusieurs de ses chaufferies afin d'optimiser les consommations à la base.

INFORMATIONS JEUNESSE



Le **Service National Universel (SNU)** concerne des jeunes volontaires de 15 à 18 ans et vise à engager la jeunesse dans des projets citoyens. Le SNU comporte deux périodes : d'abord, les jeunes vivent un séjour de 12 jours de cohésion (en internat où ils découvrent quantité d'activités ; puis, ils réalisent une mission d'intérêt général de 12 jours (84 h) répartis sur une année, sur 7 thématiques au choix (santé, environnement, défense, social ...). Cette participation aboutit à une attestation officielle et à une inscription sur Parcours Sup.

Lien : <https://www.snu.gouv.fr>

Les jeunes à partir de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser en mairie, pour effectuer leur **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** qui fait partie du Parcours de Citoyenneté des jeunes. Cette JDC est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire, au baccalauréat, à certains concours.

Lien : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Le **Service Militaire Volontaire (SMV)** concerne des jeunes de 18 à 25 ans, dans un but d'insertion sociale (jeunes non diplômés). Pour notre secteur géographique, un centre de formation existe à Ambérieu-en-Bugey, accueillant 150 jeunes par an et dépendant de l'Armée de l'Air. Le SMV dure entre 8 et 12 mois, comportant 3 étapes : une période militaire (1 mois) ; une formation au permis de conduire (financée) et une formation scolaire ; puis une formation professionnelle (en CFA, en GRETA...). Les jeunes vivent en internat. Ils perçoivent 346 euros par mois et sont nourris, logés et blanchis. Le taux d'insertion professionnelle est entre 70 et 80% à l'issue de la formation. Il y a 3 rentrées par an : septembre, novembre et mars.

Lien : <https://www.le-smu.org>

VOIRIE

FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE MOGNARD



Place de Mognard

Commencés en février 2022, les travaux d'aménagement de la place de Mognard, confiés aux entreprises EIFFAGE (agence de Voglans) et PORCHERON FRERES & CIE (Entrelacs) sous la maîtrise d'œuvre de l'Atelier Ritz Architecte et du bureau d'étude SNAPRIM, se sont achevés en décembre.

L'aménagement désormais livré, incluant l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms, offre aujourd'hui aux habitants un centre de vie agréable et propice aux rassemblements et rencontres.

- La nouvelle place aménagée en gradins offre une vue dégagée ainsi qu'un espace de rencontre pour les plus grands et un espace de jeux pour les enfants.
- La sécurité des accès véhicules, tenant compte du passage des véhicules agricoles, est améliorée et le stationnement réorganisé aux abords des équipements publics.
- Dans un souci de gestion intégrée des eaux de pluie, le choix a été fait d'aménager des places de stationnement perméables.

UNE SEMAINE FESTIVE À ENTRELACS !



Les enfants du centre de loisirs lors de leur spectacle de Noël

À la veille des vacances, la Commune a réuni les enfants des 6 écoles d'Entrelacs à la salle d'animation d'Albens pour « le Trésor du Père-Noël », spectacle interprété par Thierry MIDI. 240 maternelles le matin et 400 élémentaires l'après-midi ont pu participer au spectacle. Du côté des plus petits, un spectacle intergénérationnel « Les Montagnes et des Ailes », interprété par Thierry MIDI, a été organisé pour les enfants gardés par les assistantes maternelles et du multi-accueil Choubidou avec la participation de quelques aînés de la Commune. Le mercredi, le Service Enfance Jeunesse a organisé son spectacle avec les enfants du

centre de loisirs et les animateurs. Pour clôturer la semaine, les enfants du multi-accueil La Farandole ont pu assister au spectacle « Ma petite cabane » représenté par la troupe « C la petite Compagnie ». Un grand merci au Père-Noël qui a pu assister à chaque représentation !

Les enfants des services périscolaires et du centre de loisirs ont également réalisé les cartes de vœux des aînés qui ont été distribuées avec les colis de Noël aux aînés de la Commune à la fin d'année.

**GRAND
LAC**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

RÉVOLUTION MOBILITÉ
LA MOBILITÉ SUR DEMANDE
Mobéa | LA MOBILITÉ PARTOUT À LA DEMANDE



Habitants d'Entrelacs, La Biolle, St-Ours, profitez du service de **bus à la demande de toute nouvelle génération** ! Mobéa est LA solution pour vos déplacements sur le territoire Grand Lac.

Depuis l'arrêt le plus proche de chez vous, la ligne D vous connecte facilement aux **points d'intérêts majeurs** : Gare SNCF d'Albens ; Grésy Centre Commercial ; Gare SNCF d'Aix (du lundi au samedi pour ces points d'intérêts) ; Plage d'Aix ; Rue de Genève (mercredi et samedi pour ces deux derniers).

► EN PRATIQUE

Mobéa fonctionne du lundi au samedi (7h à 19h30, hors jours fériés). Les horaires de dépose et prise en charge aux points d'intérêts sont garantis. Des départs sont proposés toutes les heures. La réservation est obligatoire. Le service est réalisé au tarif Ondéa Grand Lac.

► MODE D'EMPLOI

Je choisis mon **arrêt le plus proche de chez moi**, j'identifie le **point d'intérêt et l'horaire garanti d'arrivée** : ondeagrandlac.fr, rubrique Mobéa : carte, horaires, et guide ligne D téléchargeable en bas de la page.

Je réserve : 04 57 60 73 00 du lundi au vendredi 9h-12h, 14h-18h, réservation jusqu'à la veille de mon déplacement ; ou via ondeagrandlac.fr ou l'application Ondéa.

CONSTRUIRE ENTRELACS : HABITANTS, ÉLUS, PROFESSIONNELS MAIN DANS LA MAIN POUR UN DIAGNOSTIC ET DES PERSPECTIVES

Mobilités, enfance et jeunesse, culture, commerces et services... les politiques communales se dessinent et des projets concrets sont engagés pour les années à venir. Pour créer une dynamique de co-construction, ceux qui en sont les acteurs sont associés aux travaux et réflexions : habitants, associations, professionnels.

La « Convention territoriale globale », qui définit les politiques petite enfance, enfance, jeunesse du territoire d'Entrelacs et Saint-Ours, a été approuvée en décembre par les deux municipalités, après un travail de diagnostic, de consultation des familles, et d'ateliers réunissant une trentaine de représentants associatifs, des crèches, des écoles, de la jeunesse (présence des jeunes du Conseil Municipal Jeunes), des assistantes maternelles et de la mission locale jeunes.

Autour de la future construction d'une maison des associations et de la culture, un projet culturel se co-construit pour la commune et son bassin de vie. Celui-ci associe les habitants – plus de 300 ont répondu à l'enquête culture de septembre (restitution disponible sur le site entrelacs-savoie.fr / Actualités) – et plus particulièrement un groupe de travail : qui est constitué d'habitants, d'artistes, et de partenaires comme Savoie Biblio, l'Atelier des arts, l'office de tourisme, le réseau culturel savoyard ITAC. Une politique culturelle se structurera et se développera progressivement pour l'ensemble du territoire.

Construire Entrelacs c'est aussi offrir un centre-

ville attractif, désirable, accessible par tous les modes (voiture, piéton, vélo) : ainsi le cœur d'Albens fera l'objet de transformations à moyen terme, sur la base du PLUI et du schéma directeur d'aménagement validé en 2021. Le développement en cœur de bourg des commerces et des services (notamment de santé), est une priorité. Près de 500 personnes ont répondu à l'enquête-diagnostic au printemps, et 22 commerçants et 19 professionnels de santé ont participé aux ateliers prospectifs organisés ensuite. La densification du centre va permettre la création de logements avec des rez-de-chaussée dédiés aux commerces et services de proximité.

Un diagnostic des mobilités a été mené ces

derniers mois avec le bureau d'études Citec, partagé là aussi avec un groupe de travail constitué de quelques habitants et de partenaires comme Grand Lac, d'élus et de techniciens. Objectifs d'ici le printemps 2023 : valider un plan des circulations, un plan des stationnements, et une stratégie multimodale à moyen et long terme.

En parallèle de ce travail, une bonne dizaine d'habitants ont répondu présents à l'appel à volontaires de la mairie pour le « diagnostic en marchant » du secteur gare et bus, le 17 novembre : 2 parcours piétons dans Albens depuis/vers la gare, pour observer les accès, les cheminements, les points durs. Une journée riche d'enseignements et d'échanges, qui avait débuté par des enquêtes auprès des usagers des transports en commun dès 6h du matin (merci aux 110 usagers du TER et du bus n°40 qui ont pris quelques minutes pour répondre aux enquêteurs !).

AUTRES SUJETS DE CO-CONSTRUCTION... ?

Les Entrelaciens sont à l'écoute de l'évolution de leur commune. La réunion publique d'octobre qui présentait le futur quartier du Longeret et d'autres grands projets communaux l'a montré, puisqu'elle a réuni 150 personnes autour d'échanges constructifs avec les élus. La commune nouvelle d'Entrelacs affirme peu à peu son identité et son ambition de développement soutenable. La dynamique de projets partagés entre les acteurs, encouragée notamment par le dispositif Petites villes de demain, a toute son importance dans un contexte économique et social incertain et contraint.



RETROUVEZ AUSSI TOUTES LES ACTUALITÉS SUR LA PAGE FACEBOOK
COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS

Tout au long de ces publications, vous serez présentés les services de la mairie qui travaillent à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil Municipal.

SERVICES DES MOYENS GÉNÉRAUX : LES RESSOURCES HUMAINES, LE SERVICE DES FINANCES ET DE LA COMPTABILITÉ

Les services des moyens généraux sont les services transversaux qui participent au fonctionnement des autres services et qui contribuent donc indirectement aux services à la population.

Le service des Ressources Humaines est composé d'une responsable de service, France BERTHET, et d'un agent à mi-temps Mallory PELLEREJ. Elles assurent essentiellement le suivi des carrières des 120 agents de la Commune, ce qui représente environ 85 équivalents temps plein, fonctionnaires ou contractuels. Le service assure également la partie administrative des recrutements, l'établissement des contrats de travail, accompagne les agents dans les démarches de fin de carrière. Il gère aussi les congés, absences pour maladie ainsi que la mise en œuvre du plan de formation et l'élaboration des déclarations sociales.

Chaque mois ce sont donc plus de 120 bulletins de paie qui sont établis par le service, l'essentiel du personnel travaillant dans les crèches et les écoles.

Parallèlement, ce service assure une veille réglementaire, afin de se tenir informé des évolutions qui impactent les ressources humaines et doit en permanence ajuster les situations relevant des nouvelles règles établies par la loi.

A titre d'information, le personnel d'Entrelacs se composait de la façon suivante au 1^{er} janvier 2020 (voir tableau).

La gestion des ressources humaines d'une commune consiste à gérer des emplois de



Les agents des services Ressources Humaines et Finances - Comptabilité

nature différente qu'il s'agisse d'animateurs périscolaires, de bibliothécaire, d'auxiliaires de puériculture, d'agents administratifs, techniques... Ce sont plusieurs filières qui sont représentées au sein d'Entrelacs ; les filières administrative, technique, animation, police municipale, culturelle et sportive.

Le service des finances et de la comptabilité est composé d'une responsable de service, Sylvie PIGNIER-TRACOL, d'un agent à temps plein Auriane DUFRESNE et d'un agent à mi-temps Mallory PELLEREJ. Le service participe à l'élaboration budgétaire, à la clôture des comptes administratifs, à l'exécution et au contrôle du paiement des factures. **Chaque année ce sont un peu plus de 3 000 à 3 500 factures qui sont payées par le service**, ce qui représente environ 6 millions de dépenses en fonctionnement et 3 à 4 millions de dépenses en investissement, ce dernier chiffre étant très variable

en fonction des rythmes d'investissement de la commune. En parallèle, le service émet également des titres de recettes, c'est à dire les factures qui sont envoyées aux usagers des services communaux, comme la garderie, la cantine, les crèches, les centres de loisirs... Le service assure aussi le suivi financier des marchés publics. Il travaille en permanence avec le Centre

des Finances Publiques d'Aix-les-Bains qui est le seul habilité à manipuler de l'argent, c'est lui qui organise les virements bancaires. De son côté, la Commune par le biais du Maire, désigné comme l'ordonnateur, donne ordre au comptable public de payer. Cette séparation des tâches entre la Commune et le Trésor public permet d'assurer un meilleur contrôle des comptes publics.

	ENTRELACS		Données nationales
Effectif physique rémunéré	114		-
Effectif annuel en équivalent temps plein rémunéré	85.68		-
Nombre de titulaires	65	57.01%	69%
Nombre de contractuels	49	42.98%	31%
Nombre d'hommes	19	16.66%	38.7%
Nombre de femmes	95	83.34%	61.3%
Age moyen (ensemble des agents)	42.57		45.3
Emploi d'agents en situation de handicap	5	5.31%	4.8%

NAISSANCES

Albens

30/08/2022 **TRANCHANT** Lyam
14/09/2022 **JULLIARD** Tom
21/09/2022 **GIRARD** Alix
21/09/2022 **DANTI** Louis
22/09/2022 **SCHILLACI** Milena
26/09/2022 **SAHIN** Meryem
31/10/2022 **ROMPION** Louise
10/11/2022 **DUBUS** Marilou
08/11/2022 **BOUABDELLAH** Jibril
11/11/2022 **VILLARD** Nora
15/11/2022 **FERREIRA** Enzo
13/11/2022 **SACKO** Rania
24/11/2022 **AUBREE** Malo et Milan
02/12/2022 **BOURGOIN** Zoé
05/12/2022 **VEZIANI** Louana

Saint-Germain-la-Chambotte

18/10/2022 **VIANA** Liv

Saint-Girod

15/10/2022 **SERET-DUNAND-CHATELLET**
Lény et Lou

MARIAGES

Albens

10/09/2022 **ALBALADEJO** Patrick
et **SAEZ** Corinne
10/09/2022 **CHAPON** Martin
et **FRANKOUAL** Clémence
22/10/2022 **ROBERT** Fabien
et **DUPONT** Jordan
29/10/2022 **JANIN** Kevin
et **MICHALSKI** Hélène
03/12/2022 **DERIN** Ludovic
et **RUSCONI** Caroline

Saint-Girod

08/10/2022 **ARACIL** Gabriel
et **BONHOMME** Deborah
29/10/2022 **PERRIN** Stephen
et **GIRARDOT** Laetitia

DÉCÈS

Albens

27/09/2022 **PICON** Jean-Pierre
26/09/2022 **RASTELLO** Marie
née **BISILLIAT-VINCENDAZ**
23/10/2022 **LOMBARD** André
28/10/2022 **AMBROGGI** Blanche
02/11/2022 **VANEL** Lucienne née **PILLET**
06/11/2022 **BERTRAND** Simone née **GAIMOZ**
23/11/2022 **EMONET** Serge

Epersy

09/10/2022 **CATTIN** Alice née **PERRET**

Cessens

28/10/2022 **BOUCHET** Rose épouse **CATHELIN**

agenda

SALLE D'ANIMATION D'ALBENS

> **EXPOSITION - CONCOURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR ORGANISÉ PAR LA SAVOYARDE D'AVICULTURE :**
Samedi 4 et Dimanche 5 février

> **DON DU SANG :** Vendredi 10 février et Vendredi 21 avril

> **THÉ DANSANT LES POLYSONS :** Dimanche 5 mars

> **BOURSE DE MODÉLISME FERROVIAIRE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION CMFA :** Dimanche 12 mars

> **SEMAINE PETITE ENFANCE :** Sortie familles le Samedi 18 mars, conférence le Mardi 21 mars, fête du jeu le Samedi 25 mars

> **CARNAVAL ORGANISÉ PAR L'APE D'ALBENS :** Samedi 25 mars

> **REPAS DES AINÉS PAR BASSIN DE VIE :** Samedi midi 1^{er} avril

> **COURSE RUN AND TRAIL ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION ACP :** Dimanche 2 avril

SALLE DES FÊTES D'EPERSY

> **CONCOURS DE SOUPES ORGANISÉ PAR EPERSY SPORTS ET LOISIRS :** Samedi 25 février

> **VENTE DE CHOUROUTE ORGANISÉE PAR LE CLUB DU CHATENET :** Dimanche 5 Mars



Bibliothèque d'Entrelacs

En septembre dernier, la bibliothèque s'est lancée sur les réseaux sociaux.

Vous pouvez désormais consulter et vous abonner à la page Facebook de la bibliothèque d'Entrelacs pour avoir accès à plus de contenu : infos horaires, programme et photos des animations, coups de cœur des lecteurs ainsi que plusieurs infos sur la vie de la bibliothèque et de l'équipe (visites à la librairie, activités avec les écoles et la petite enfance, partenaires...).

droit d'expression

ENTRELACS AUTREMENT

ENTRELACS AUTREMENT VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2023.

Santé, bonheur, prospérité. Une pensée particulière pour l'Ukraine et pour que les tensions internationales s'apaisent. La lettre au Père Noël est partie avec de gros projets : La gendarmerie : 2,736 Millions d' HT. Chauffage bois : 4 M. Pôle culturel et sa salle de spectacles de 300 places : 5,232 M. Nouvelle orientation pour le Longeret : 3,475 M. Soit déjà + de 15,5 M. A cela s'ajoutent les travaux en cours ou pas encore exécutés, Le tout hors coût d'études et inflation. L'aménagement du quartier de l'église et requalification de la place

Montillet...Des rêves ? Comment croire encore au Père Noël ? Pendant ce temps que fait-on pour les problèmes de circulation, stationnement, l'entretien et la réhabilitation des bâtiments communaux pour les économies d'énergie. La question se pose. Ces projets sont-ils raisonnés et réfléchis ? Vos représentants : Christian ANDRE, Laurence DAGAND, Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT et tous nos colistiers. entrelacsautrement@gmail.com, Facebook.

Facebook : Entrelacs Autrement..



COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS

CENTRE ADMINISTRATIF RENÉ GAY • BP90003 • ALBENS • 73410 ENTRELACS • Tél. : 04.79.54.17.59 • Fax : 04.79.54.12.77
Email : mairie@entrelacs-savoie.fr • www.entrelacs-savoie.fr

NOUS SOMMES TOUS ENTRELACS

DES QUESTIONS À PARTAGER

Ami-mandat et pour les 3 années à venir, il est encore temps de se poser des questions qui vous intéressent. En matière de sécurité, pourquoi ne pas renforcer la Police Municipale par un troisième agent confortant la présence humaine ? Comment parler de qualité de vie tant que les problèmes récurrents en termes de circulation ne trouveront pas des remèdes pérennes ? Si un nouvel équipement culturel est nécessaire, des interrogations persistent quant à son emplacement et son fonctionnement. Des questions à partager avec vous. Belle année 2023.

Sébastien PIGNIER-TRACOL - Alain PAGET